

MEETING NATIONAL N° 3

4^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTERS de Nage Avec Palmes Piscine

Centre Aqualudique de le Loue - 03410 Saint Victor (03 Allier)

6-7 Avril 2019

Règlement spécifique de la compétition

INFORMATION.

Vous remarquerez que nous avons réuni 2 compétitions sur un week-end, ceci est dû au manque de lieu cette année pour accueillir les 2 compétitions. Et, avec les techniciens nous avons légèrement modifié les sessions par rapport aux annexes annuelles que vous avez déjà reçues à savoir :

- 4 sessions pour les masters au lieu de 3
- 3 courses masters à la suite des sessions meeting, sauf, le dimanche après-midi où nous avons 4 courses ce qui nous fera terminer en milieu d'après-midi.

Pour les récompenses des Masters, celles-ci sont prévues après chaque session, mais, à ce jour ne connaissant pas exactement le nombre d'engagements pour l'ensemble des 2 compétitions, nous risquons peut-être de modifier les horaires de récompenses si la plage horaire nous amenait à terminer très tard. (ex : remise effectuée le lendemain au cours des courses de meeting). Cette modification d'horaire vous sera communiquée la semaine précédente de la compétition ainsi que la plage horaire de début du championnat Masters matin et après-midi.

Pour le collège des juges, afin d'éviter tout malentendu, celui-ci est nommé et pris en charge par la Commission Nationale pour cette compétition. Les clubs n'ont pas à fournir de juge pour le meeting.

Petit rappel pour les documents administratifs vérifier bien que tout est en ordre.

1°/ Préambule

Le règlement sportif de nage avec palmes national rédigé par la CNNAP et approuvé par le Comité Directeur de la FFESSM s'applique à cette compétition.

Les documents complémentaires applicables sont :

- L'Annexe Annuelle n°01 « Compétitions Nationales »
- L'Annexe Annuelle n°08 « Championnat de France Masters-Piscine »
- L'Annexe Annuelle n°09 « Meetings Nationaux -Piscine ».

2°/ Engagements

Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour de règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager. Le choix de l'assureur est libre à condition que l'assurance couvre tous les risques relatifs à la participation aux entraînements et à la compétition : le contrat d'assurance sera fourni à l'organisateur à titre de justificatif.

Tous les nageurs, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais, doivent être engagés.

Les engagements seront enregistrés sur IntraNap par les clubs. Vous y accédez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter le concepteur du programme à ces adresses : intranap@nageavecpalmes-ffessm.com; et informatique@nageavecpalmes-ffessm.com

Date limite des engagements sur Intra Nap : Vendredi 29 mars à 20 heures

A la clôture des engagements, les clubs ont 48h00 pour les engagements hors délai moyennant un coût forfaitaire de 15€ par épreuve et 30€ par relais. Passé ce délai tout sera clos : plus de modification.

En cas d'engagements hors délai, d'erreurs d'orthographe des noms, d'incohérence entre récapitulatif winpalme/intranap vous communiquerez les corrections par email à :

secrtaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com qui fera apporter les modifications.

3 / Droits d'engagements

Voir Annexe Annuelle N° 01 « Compétitions Nationales » ci-jointe

**§3-Droits d'engagements meetings nationaux, championnat de France Masters piscine*

4°/ Protocole, récompenses et classement

Voir l'annexe annuelle n°08 « Championnat de France Masters-Piscine », l'annexe annuelle n° 9 « meetings nationaux piscine » ci-jointe.

Aucun protocole papier ne sera distribué lors de la compétition. Ils seront disponibles sur www.nageavecpalmes-ffessm.com

5°/ Technique/Sécurité :

*Bassin de 50m, 8 couloirs, plots de départ des 2 cotés, chronométrage électronique.

*Bassin de récupération et d'échauffement intérieur 25m x 10m couvert à disposition pendant la compétition

*Contrainte technique, les pompes de circulation du bassin de 50m ne pourront pas être stoppées durant la compétition.

6°/ Programme piscine

Vendredi 5 avril 2019	
18h00/19h30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des clubs ➤ Vérification des documents administratifs et du matériel. Hall d'entrée de la piscine ➤ Echauffement <u>aucun créneau de prévu le vendredi soir</u>

Samedi 6 avril 2019	
7h30/8h30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des clubs ➤ Vérification des documents administratifs et du matériel. Hall d'entrée de la piscine
7h45/8h10	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion technique du collège des juges à la piscine
8h15/8h30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion technique des chefs d'équipes à la piscine
Horaires à préciser	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion technique des chefs d'équipes à la piscine pour masters si besoin

Horaires de Gonflage des bouteilles	
<p><u>Les bouteilles d'immersion seront déposées et reprises près de la station de gonflage au 1^{er} étage</u> <i>Il y aura un emplacement bouteilles vides et bouteilles pleines</i> Samedi 6 avril Dimanche 7 avril 7h45-9h30/14h00-15h30 Aucune bouteille ne sera gonflée sans le visa du juge technique</p>	

Il est à noter que dans un souci de gain de temps pour les contrôles administratifs, les clubs ont la possibilité de les adresser par email dès réception du règlement spécifique à : secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com jusqu'au mardi 26 mars 20h00

Meeting n° 3	Horaires/dates	Samedi 6 avril	Dimanche 7 avril	Horaires/dates
4 ^{ème} Championnat de	7h15	Ouverture des portes	Ouverture des portes	7h15
France Masters	7h30-8h30	Echauffement	Echauffement	7h30-8h30
Essais plaques mep juges	15'	Session 1	Session 3	Essais plaques mep juges
Réunion Chefs Equipes	8h15-8h30	Meeting	Meeting	
	8h45 1 ^{er} départ	50m Ap D	50m SF D	8h45 1 ^{er} départ
		50m Ap H	50m SF H	
		1500m SF D	400m SF D	
		1500m SF H	400m SF H	
		100m Bi D	100m IS D	
		100m Bi H	100m IS H	
Réunion Chefs Eq. Masters	Horaires à préciser	200m SF D	200m BI D	
		200m SF H	200m BI H	
	Pause 10/15'	-France Masters	France Masters	Pause 10/15'
		50m Ap D	50m Bi D	
		50m Ap H	50m Bi H	
		200m SF D	100m SF D	
		200m SF H	100m SF H	
		400m IS D	4x100m SF D	
		400m IS H	4x100m SF H	
		Récompenses S1	Récompenses S3	
		Déjeuner	Déjeuner	
	13h30	Ouverture des portes	Ouverture des portes	13h30
	13h45-14h45	Echauffement	Echauffement	13h45-14h45
Essais plaques mep juges	10'	Session 2	Session 4	Essais plaques mep juges
		Meeting	France Masters	
	14h55 1 ^{er} départ	50mBi D	100m IS D	14h55 1 ^{er} départ
		50m Bi H	100m IS H	
		800m SF D	400m SF D	
		800m SF H	400m SF H	
		100m SF D	200m Bi D	
		100m SF H	200m Bi H	
		400m IS D	4x100m Mixte	
		400m IS H	Récompenses S4	
		400m Bi D		
		400m Bi H		
	Pause 10/15'	France Masters		
		800m SF D		
		800m SF H		
		100m BI D		
		100m BI H		
		50m SF D		
		50m SF H		
		Récompenses S2		

***4x100m Mixte Masters** : il sera composé de 2 femmes et de 2 hommes, dont l'ordre de départ est indifférent, mais avec une particularité, 1 homme – 1 femme en bi palmes et 1 homme – 1 femme en monopalme.

***4x100mSF** aucune contrainte de matériel

ATTENTION les catégories de relais 4x100m et 4x100m mixte sont de 3 types
Relais R1 de 140 à 179 ans, **Relais R2** de 180 à 219 ans, **Relais R3** de 220 ans à +

Les catégories de relais se font par l'addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM

7°/ Quelques rappels où précisions

***Le port du bonnet de bain est obligatoire pour cette compétition.**

*Pour les échauffements, la répartition des lignes d'eau sera communiquée ultérieurement, le bassin de 25m couvert est mis à disposition durant toute la compétition y compris pour Masters

*Licence FFESSM 2019, certificat médical signé par médecin, attestation de compréhension de réponse négative au QS-SPORT, assurance individuelle, carte identité fédérale

Chausson :

*Pour les compétitions piscine nationales, les chaussures en néoprène / bottes remontant au-dessus de la cheville sont interdites. Les bouts de pied en néoprène ou en plastique sont autorisés.

Départ :

*Le plongeon de départ s'effectue obligatoirement d'un plot.

Récompenses :

* Pour les podiums incomplets, les médailles seront remises au pied du podium.

8°/ Informations diverses

Durant la compétition une attention particulière sera demandée aux clubs dans la gestion de leurs déchets.(bouteilles, papier, etc..)

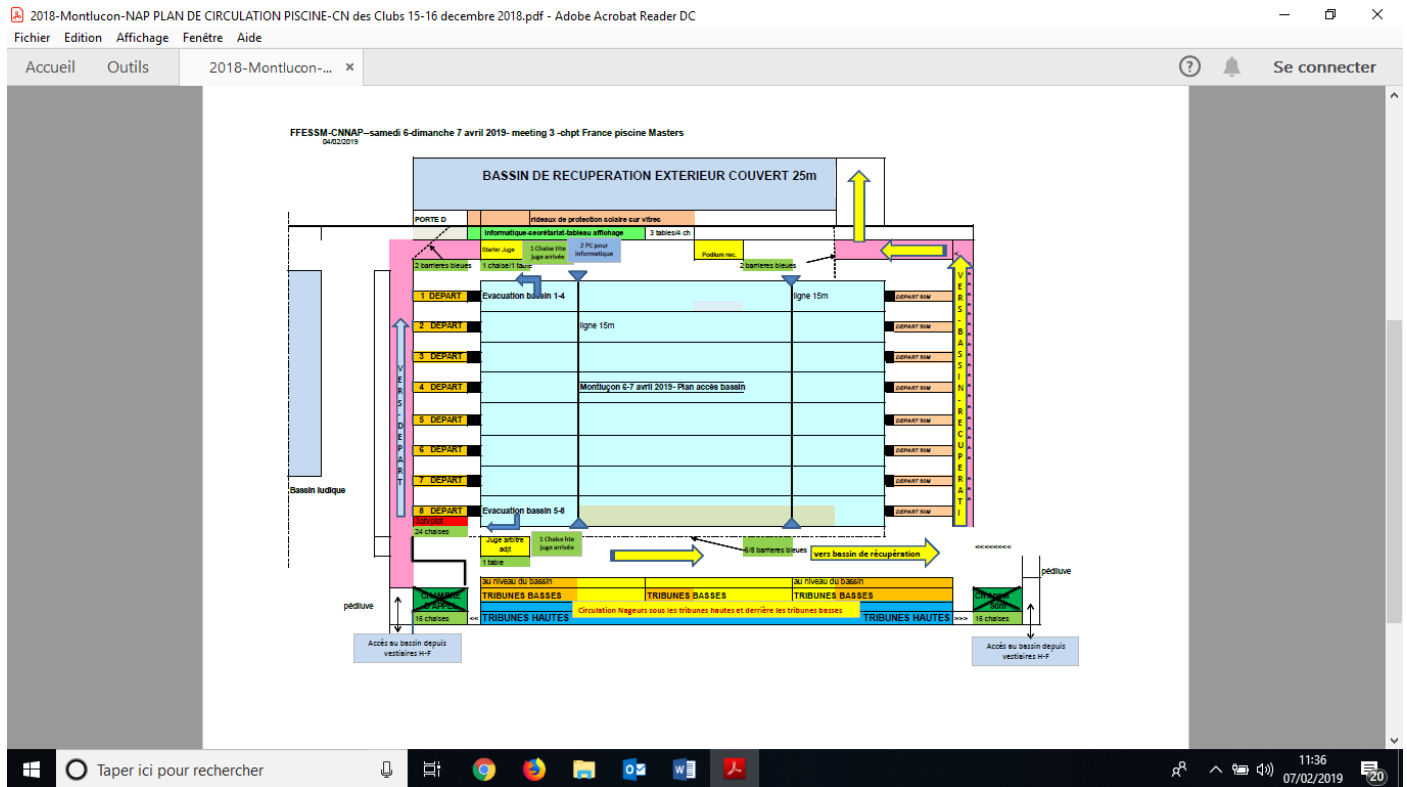
Des bouteilles d'eau seront mise à la disposition des clubs et des officiels pendant la compétition. (à retirer lors de l'échauffement)

Pendant l'heure du déjeuner, les clubs auront la possibilité de laisser leur matériel à la piscine.

Chaque soir, les gradins, casiers/vestiaires devront être libérés.

Les chaussures sont strictement interdites sur l'ensemble des 2 bassins du complexe aquatique.

9°/Plan de circulation et abords du bassin



Extrait ANNEXE ANNUELLE N°01 septembre 2018 Compétitions Nationales

1. Modalités de participation :

La participation à une compétition nationale est déterminée par la participation aux compétitions locales de sa région d'appartenance, comme précisé dans le règlement. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les conditions de participations à chaque compétition.

Obligation de participer aux championnats régionaux piscine pour.....	Critérium Trophée Damien Hebert Critérium Nationale N2 Championnats de France Elite/N1
Obligation de participer aux championnats régionaux Eau Libre ou Compétition qualificative pour.....	Championnat de France Elite/N1 EL Championnat de France Masters EL
Obligation de participer à une compétition régionale ou départementale pour.....	Championnats Régionaux Championnat National des Clubs Critérium de Zone : Inter Comités
Obligation de participer aux championnats régionaux piscine et/ou une compétition qualificative/Régions pour.....	Championnats de France Masters P
Obligation de participer à un Meeting National pour.....	Championnats de France Elite/N1

- Pour les contrôles administratifs (licence, nom, prénom, date de naissance, assurance, certificat médical, attestation de compréhension de réponse négative au QS-SPORT, cif, autorisation parentale), les CRNAP sont responsables dès les premières compétitions d'Eau Libre ou Piscine de contrôler la conformité de ces documents. Ensuite, ces informations seront retranscrites définitivement sur IntraNap. La CNNAP se réserve le droit périodiquement de réaliser des vérifications de conformité.

2. Modalités d'engagements :

Les engagements seront enregistrés sur IntraNap par les clubs. Vous y accédez avec votre identifiant et votre mot de passe habituels. Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse :

intranap@nageavecpalmes-ffessm.com

- **Tous les nageurs**, y compris ceux qui ne participent pas aux épreuves individuelles mais uniquement aux relais, doivent être engagés.

- Chaque club est libre d'engager plusieurs relais ou équipes, y compris de même catégorie.

- La date limite des engagements est visible pour chaque compétition sur IntraNap.

A la clôture des engagements, un mail automatique vous sera adressé pour la vérification de vos différents engagements. En cas d'erreurs, vous communiquerez les corrections par mail à secrtaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com dans les 24h, qui fera apporter les modifications. Aucune autre correction ou ajout ne sera acceptée après la date de clôture des engagements.

Engagements Compétition Piscine	Individuel (pour la compétition)	Individuel Hors délais (par épreuve)	Relais (par relais)	Relais Hors délais (par relais)	Equipe (par équipe même incomplète)	Equipe Hors délais (par équipe même incomplète)
Critérium de Zones : Inter-Régions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	/	/
Critériums Nationaux : Trophée D.Hébert	0,00 €	15,00 €	0,00 €	30,00 €	/	/
Critériums Nationaux : Nationale N2	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
Meetings Nationaux (montant par nageur)	5,00 €	15,00 €	0,00 €	30,00 €	/	/
Championnat de France Elite : Nationale N1	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
Championnat National des Clubs	/	/	/	/	60,00 €	180,00 €
Championnat de France : Maitres	8,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/

Engagements Compétitions Eau-Libre	Individuel (pour la compétition)	Individuel Hors délais (par épreuve)	Relais (par relais)	Relais Hors délais (par relais)	Equipe (par équipe même incomplète)	Equipe Hors délais (par équipe même incomplète)
Championnat de France Elite : Nationale N1	5,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/
Championnat de France : Maitres	8,00 €	15,00 €	10,00 €	30,00 €	/	/

Le montant global de chaque compétition correspondant aux engagements établis par un club sera dû, **par chèque, uniquement**, à l'ordre de la **F.F.E.S.S.M / C.N.N.A.P.**, avant le début de la compétition, y compris les forfaits pour quelque motif que ce soit ainsi que pour les engagements hors délais

Extrait ANNEXE ANNUELLE N°08 octobre 2018

Championnat de France Masters - Piscine

Couplé au meeting n°3-

6-7 avril 2019 - Montluçon (03)

1. Catégories concernées

- ✓ Ensemble des catégories Masters :
M1 35-44 ans/M2 45-54ans/M3 55-64 ans/M4 65-74ans/M5 75-84 ans.
- ✓ Aucun sur-classement n'est autorisé

2. Modalité de qualification

- ✓ Libre aux Régions de mettre en place une compétition qualificative.
- ✓ Pas d'obligation de temps de qualification.

3. Matériel

- ✓ Matériel conforme au règlement sportif de la CNNAP.

4. Programme

- ✓ La compétition se déroulera sur 3 sessions, sur deux journées, en bassin de 50 m.
- ✓ Les courses Dame et Homme ont lieu l'une après l'autre dans cet ordre.
- ✓ 4 courses individuelles maximum.




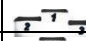
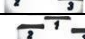
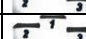
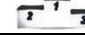




Session 1 (Samedi matin)	Session 2 (Samedi après-midi)	Session 3 (Dimanche matin)
200m SF	800m SF	400m SF
400m IS	100m IS	200m BI
50m BI	50m SF	50m AP
100m SF	100m BI	4x100m mixte (bi-mono)
	4x100m SF	

5. Relais

- ✓ Catégories donnant lieu à récompense :
Relais R1 (de 140 à 179 ans)
Relais R2 (de 180 à 219-ans)
Relais R3 (de 220 à +)
- ✓ Les catégories des relais se font à l'addition des âges des participants à l'année de la licence FFESSM
Exemple : *Relayeur 1 né en 1971 = 48 ans*
Relayeur 2 né en 1951 = 68 ans
Relayeur 3 né en 1976 = 43 ans
Relayeur 4 né en 1981 = 38 ans soit un relais de 197 ans => R2
- ✓ Le relais mixte (bi-mono) est composé de deux femmes, une nageant en bi-palmes et une autre en monopalme et idem pour les deux hommes. (Le terme « monopalme » doit être compris comme monopalme ou bi-palmes non-autorisées en compétitions spécifiques « bi-palmes »). L'ordre de départ est indifférent.

6. Protocole, récompenses et classement

- ✓ Un classement individuel pour chaque course par sous-catégorie Masters (M1, M2, M3, M4, M5).
- ✓ Toutes les courses sont récompensées par catégorie.
- ✓ Les récompenses seront fournies par la CNNAP.

Classement individuel	Classement relais
 M1 (35-44 ans)	 4x100m SF mixte R1
 M2 (45-54 ans)	 4x100m SF mixte R2
 M3 (55-64 ans)	 4x100m SF mixte R3
 M4 (65-74 ans)	 4x100 mR1
 M5 (75-84 ans)	 4x100m R2
	 4x100m R3

Extrait ANNEXE ANNUELLE N°09 octobre 2018

Meetings Nationaux – Piscine

Bassin de 50 mètres - chronométrage électronique

Vittel 9-10 février, Chartres 2-3 mars, Montluçon 6-7 avril, Aix en Provence 20-21 avril.

1 Catégories concernées

- ✓ Toutes catégories.

2 Modalité de sélection

- ✓ Avoir participé à une compétition en région sur la saison en cours.

3 Matériel

- ✓ Matériel conforme au règlement sportif de la CNNAP.

4 Participation

- ✓ Les meetings nationaux ne sont pas réservés aux nageurs du comité organisateur. Ils sont ouverts à tous.
- ✓ Seuls les nageurs dont les clubs **seront à jour du règlement des assurances fédérales** (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager. Le choix de l'assureur est libre à condition que l'assurance couvre tous les risques relatifs à la participation aux entraînements et à la compétition : le contrat d'assurance sera fourni à l'organisateur à titre de justificatif.
- ✓ Les nageurs et chef d'équipe étrangers sont autorisés à participer s'ils sont en possession de leur licence CMAS.
- ✓ Ces meetings n'étant pas déclarés comme « Open », les clubs non affiliés à la FFESSM ne peuvent pas y participer.
- ✓ Le Meeting peut être cumulé avec le Championnat régional du comité organisateur ou Manche de Coupe du Monde CMAS se déroulant en métropole.

5 Programme *(3 sessions)

Session 1 Jour 1	Session 2 Jour 2	Session 3 Jour 2
50AP F/H	50BI F/H	50SF F/H
1500SF F/H	800SF F/H	400SF F/H
100BI F/H	100SF F/H	100IS F/H
200SF F/H	400IS F/H	200BI F/H
	400BI F/H	4x100SF F/H

**dans le cas d'un cumul avec Manche de Coupe du Monde CMAS la priorité sera le programme CMAS*

6 Engagements *

- ✓ Le nombre d'engagements individuels est limité à 4 courses.
- ✓ Pour les clubs étrangers, les engagements seront à envoyer par email à l'adresse suivante : secretaire_technique@nageavecpalmes-ffessm.com

**dans le cas d'un cumul avec Manche de Coupe du Monde CMAS les engagements seront conformes au règlement de la CMAS*

7 Classement et protocoles des récompenses

- ✓ Récompenses au 3 premiers Séniors Hommes et Séniors Femmes ainsi qu'aux 3 premiers Jeunes Garçons et Jeunes filles au total de points tables des 3 meilleures courses.
- ✓ Classement scratch toutes catégories par sexe et par épreuve.